

**quartier du Vallon****le projet de l'espace de consommation sécurisé expliqué aux habitants**

En collaboration avec l'Association du quartier du Vallon et la Fondation ABS (Accueil à Bas Seuil d'accessibilité), la Ville de Lausanne organise mercredi 8 mars une soirée d'information et de discussion autour du projet pilote de l'espace de consommation sécurisé pour usagers de drogues dans le quartier du Vallon.

La Ville de Lausanne souhaite élargir sa politique en matière de drogues et prendre des mesures pour compléter son « dispositif addictions ». Elle propose l'ouverture d'un espace de consommation sécurisé (ECS) dans le quartier du Vallon ainsi qu'un programme d'insertion à destination des usagers et usagères de drogue. Parallèlement, elle rappelle aussi sa détermination à lutter contre le trafic de stupéfiants.

La Municipalité entend confier à la Fondation ABS, déjà en charge du *Passage* et de la *Terrasse*, l'ouverture d'un ECS sous la forme d'un projet pilote. La mise en œuvre de ce dernier sera accompagnée par divers services et institutions - service social et police, notamment. Un travail d'évaluation sera confié à l'Institut Universitaire de Médecine Sociale et Préventive (IUMSP). Les autorités de la Ville sont conscientes qu'une bonne intégration de l'espace de consommation sécurisé nécessite la mise en œuvre d'un dialogue soutenu avec les habitants du quartier du Vallon. C'est pourquoi elle propose une **rencontre publique** afin d'informer les habitants du quartier sur les tenants et aboutissants du projet et de répondre aux interrogations et craintes éventuelles qu'il peut susciter. Cette séance d'information aura lieu

**Mercredi 8 mars 2017, de 19h30 à 20h30**

à la Fondation ABS (locaux du *Passage*), place du Vallon 4, Lausanne, en présence de

- Oscar Tosato, municipal en charge des sports et de la cohésion sociale
- Pierre-Antoine Hildbrand, municipal en charge de la sécurité et de l'économie

**proposer un espace de consommation sécurisé**

L'injection dans les WC ou les parcs publics fait courir d'importants risques sanitaires aux consommateurs et à l'ensemble de la population, raison pour laquelle l'Office fédéral de la santé publique présente l'espace de consommation sécurisé comme l'une des principales mesures de réduction des risques et des méfaits liés à la consommation de drogues. Notre pays compte aujourd'hui douze ECS, répartis dans huit villes. Lausanne étant la seule ville importante en Suisse à ne pas disposer d'ECS.



Aujourd'hui, un recul suffisant permet d'évaluer les ECS sur la base des expériences réalisées : ils permettent une diminution sensible de la consommation et des déchets dans l'espace public ainsi qu'une amélioration de l'état de santé des usagers. Le résultat est atteint sans augmentation de la consommation, ni du nombre de consommateurs. L'ouverture d'un ECS permettra une diminution importante des nuisances découlant d'une consommation se déroulant aujourd'hui en partie dans l'espace public.

La Direction des sports et de la cohésion sociale  
La Direction de la sécurité et de l'économie

**Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec**

- **Oscar Tosato, directeur des Sports et de la cohésion sociale, 021 315 42 00**
- **Pierre-Antoine Hildbrand, directeur de la Sécurité et de l'économie, 021 315 32 00**

*Le préavis no 2016/41 se trouve sur internet à l'adresse : [www.lausanne.ch/preavis](http://www.lausanne.ch/preavis)*

Lausanne, le 2 mars 2017